

# Mettre en application du Code de l'eau et du Code de l'électricité !

Dossier de la rédaction de H2o  
February 2012

"Soyez

assurés que le gouvernement va s'employer à obtenir la promulgation des lois portant Code d'électricité et Code de l'eau dans le meilleur délai, afin de disposer d'un cadre légal sécurisant et attractif aux investissements privés dans le secteur, à travers un partenariat public privé gagnant-gagnant et des synergies entre ministères complémentaires", a déclaré le ministre de l'énergie Gilbert Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba, le 30 janvier à l'occasion de la clôture de l'atelier sur l'amélioration du mode de calcul des taux de desserte en électricité et eau potable. Organisé en partenariat avec la Banque mondiale, l'atelier a regroupé pendant deux semaines les experts des deux secteurs. Le but poursuivi est celui de l'amélioration réaliste de l'accès de des populations à l'eau potable et à l'électricité durant la période 2012-2016.

En matière d'accès à l'eau, les résultats escomptés pour la période 2012-2016 devraient se traduire par "un accroissement de la production d'environ 200 000 m<sup>3</sup> par jour, la réalisation de 50 000 nouveaux branchements particuliers, la récupération de 50 % des points de vente inactifs et la construction de 1 450 bonnes fontaines". Les recommandations des experts ont porté sur les aspects institutionnels et juridiques, la planification et la gestion des projets, le financement public du secteur, la facilitation de l'accès aux services, ainsi que les synergies à mettre en œuvre et les aspects communication et information. Toutes ces recommandations sont assorties d'actions concrètes à mener selon un calendrier qui s'échelonne sur six mois. Les experts ont par ailleurs plaidé pour la mise en place d'un plan directeur national pour l'eau potable et l'électricité dans les meilleurs délais pour encadrer le développement intégré du secteur et guider les actions de tous les intervenants. Ils ont également déclaré que, de manière spécifique, ce plan directeur devra préciser les conditions pour attirer les investisseurs privés dans le secteur et promouvoir les synergies entre les différents acteurs de ce domaine.

La Prospérité (Kinshasa) - AllAfrica 31-01-2012

Radio Okapi (Kinshasa) - AllAfrica 30-01-2012

Le Potentiel (Kinshasa) - AllAfrica 31-01-2012